

Flux de plaintes pour Soccer Nouveau-Brunswick

Des questions:

1. Soccer NB et ses membres peuvent-ils transférer automatiquement les courriels reçus à discipline@soccernb.org vers ITP ?
2. Est-ce que tous les dépistages préliminaires sont effectués par ITP ?

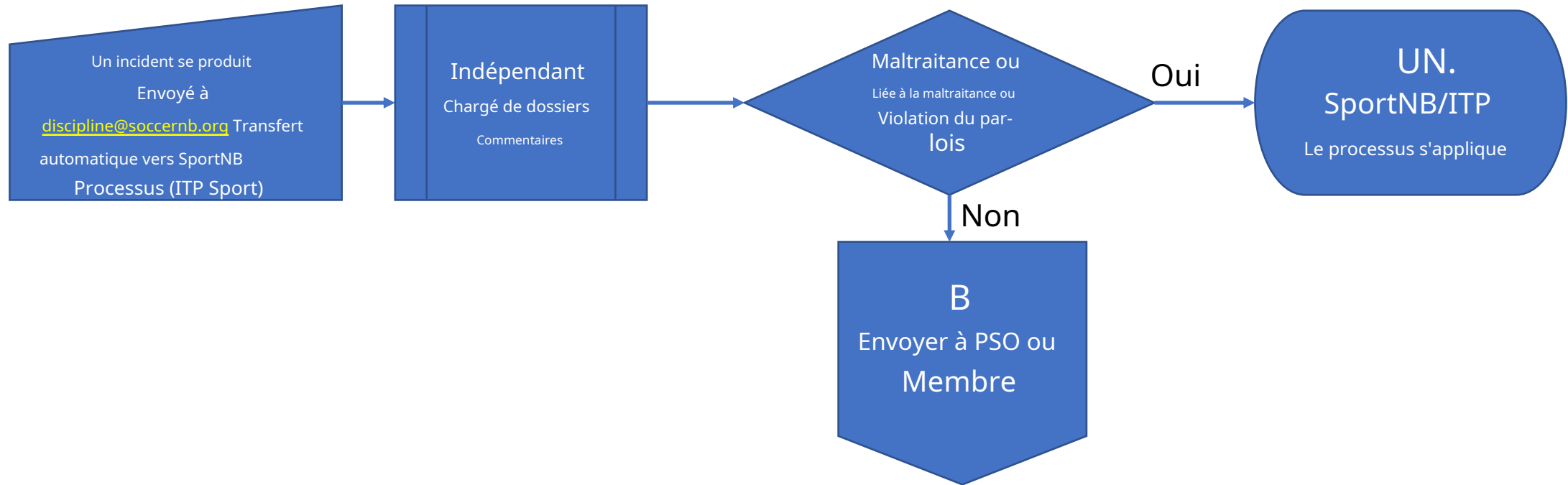


Brouillon – 2023-01-08

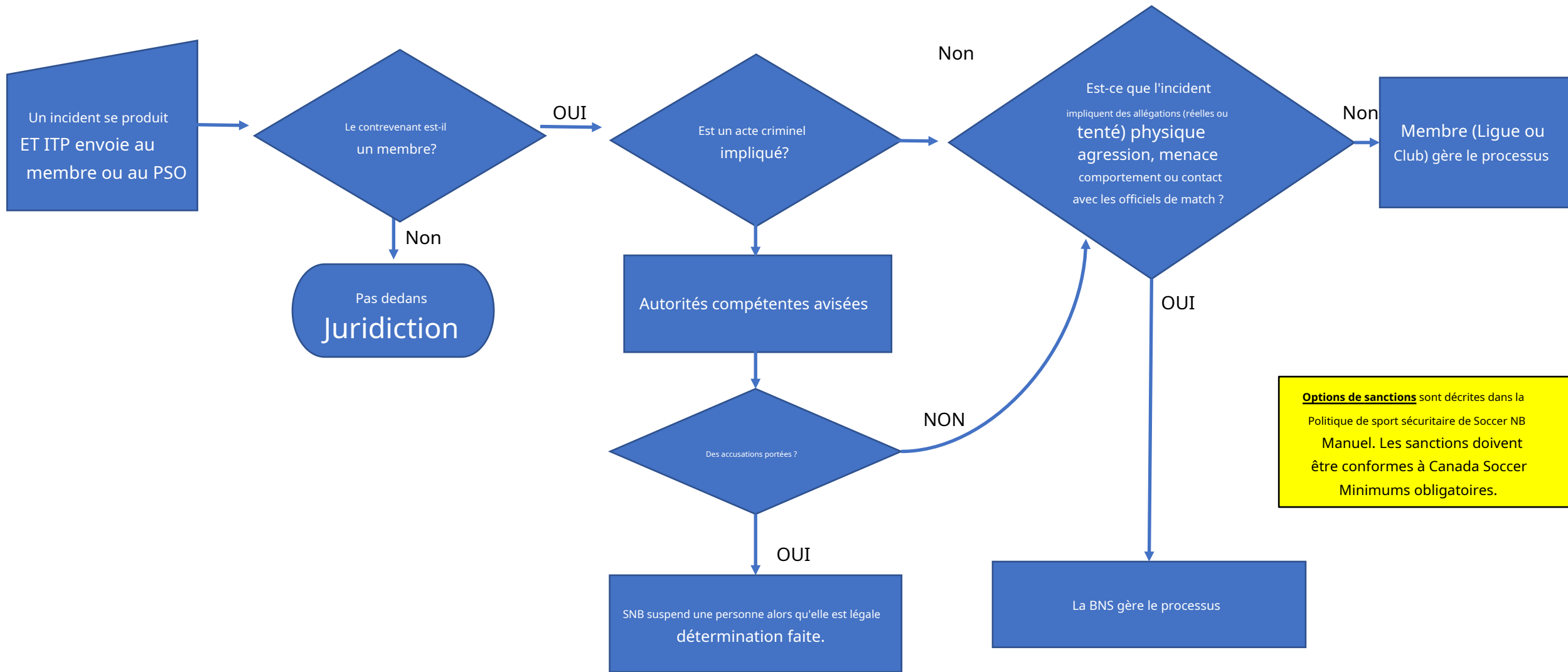
Les plaintes passent automatiquement par safesport.nb.ca

Le site Web doit refléter cela

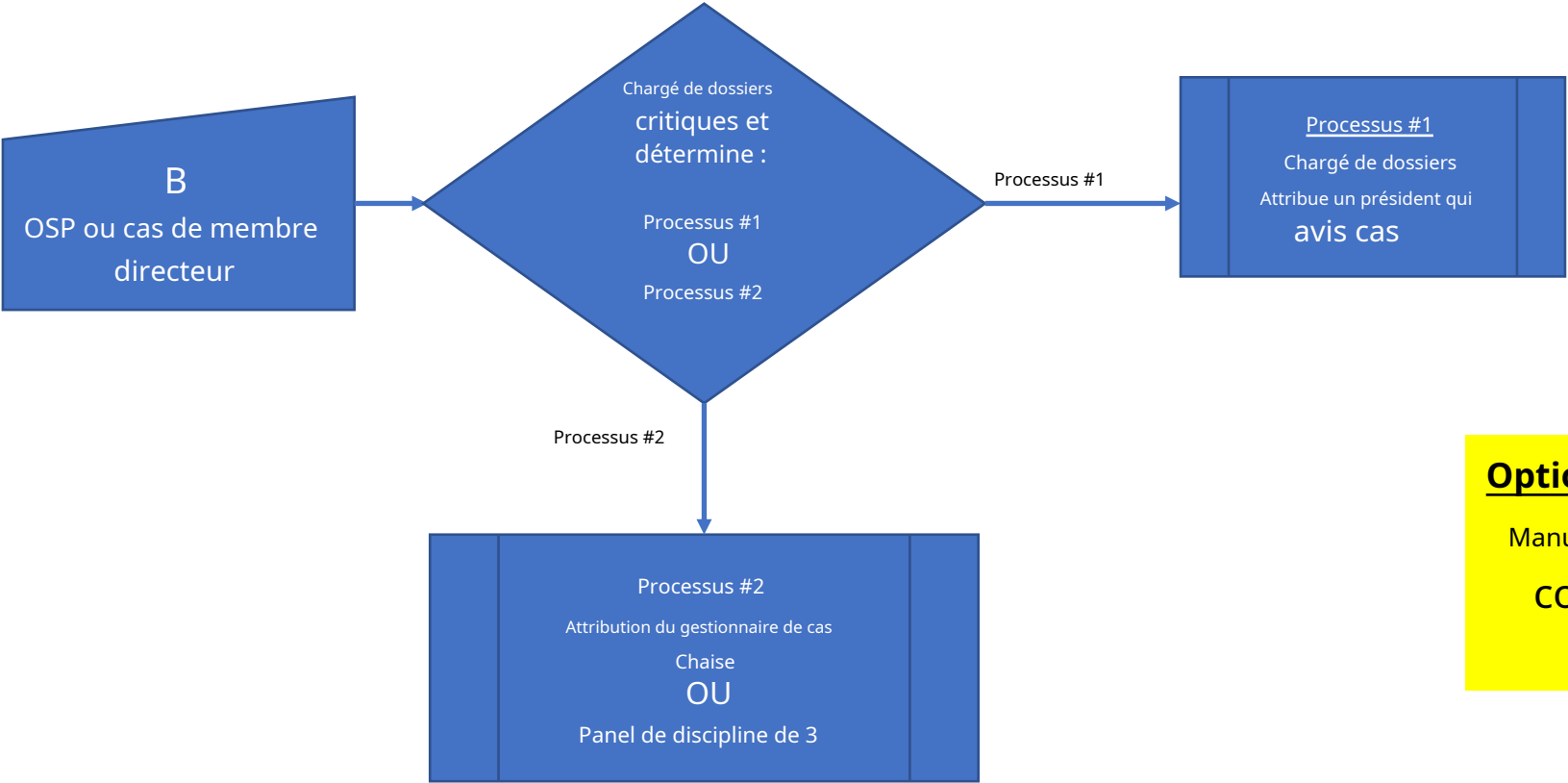
l'e-mail de discipline est automatiquement transféré et le destinataire reçoit une réponse par e-mail



Incidents qui ne relèvent pas du processus ITP – Le membre (club/ligue) ou SNB gère-t-il le processus ?



Le processus à suivre se trouve dans le manuel de la politique de port sécuritaire de Soccer NB



	Le président peut prendre une décision si : - un. les sanctions recommandées pour l'infraction n'excèdent pas une suspension de trois (3) matchs ou jusqu'à deux (2) mois ; b. l'amende imposée n'excède pas 2 000 \$; c. une décision augmente une recommandation sanction; d. une objection est soulevée à l'inclusion d'un membre de la Commission de Discipline ; e. un cas implique une question relevant de la section VI (Défaut de respecter les décisions) du processus	
--	---	--

Options de sanctions sont décrites dans Soccer NB

Manuel de politique de sport sécuritaire. Les sanctions doivent être
conforme à Canada Soccer Obligatoire minimums.